

## Contenu et évaluation du rapport de stage

Le rapport de stage, entre 50 000 et 60 000 signes (espaces compris, petite bibliographie comprise, hors annexes), a pour objectif de rendre compte de l'expérience de stage, d'un point de vue anthropologique. Voici un canevas de construction du rapport de stage, correspondant aux critères d'évaluation.

- **Présentation et analyse du fonctionnement de l'institution :** *Comprendre et restituer le contexte de la mission, tant de manière descriptive qu'analytique.* Cette partie peut inclure une présentation :
  - De la structure et du fonctionnement internes de l'institution ;
  - De l'histoire, du champ d'activité et des missions de l'institution ;
  - Des financements, des réseaux et des partenariats entretenus par l'institution.
  
- **Présentation de la mission :** *Comprendre et restituer la mission proprement dite, interroger les résultats de son action personnelle.*
  - Présentation des intérêts respectifs du stagiaire et de l'institution, du processus de définition de la mission ;
  - La mise en œuvre et les redéfinitions éventuelles de la mission en cours de stage ;
  - les résultats (positifs et/ou négatifs) et les perspectives ouvertes par le stage.
  
- **Questionnement et approche réflexive :** *Interroger la perception, la place, les effets de cette expérience sur la représentation et la pratique de la discipline.*
  - Analyser votre présence au sein de l'institution ;
  - Analyser la mise en œuvre concrète de vos postures et savoirs ;
  - Développer une réflexion sur la participation, tant les apports que les limites, de l'anthropologie aux mondes sociaux et professionnels découverts dans le stage.
  
- **La mise en forme fera également l'objet d'une attention spécifique :**
  - Rigueur de la structuration et de la pagination.
  - Qualité du style et de l'orthographe.
  - Respect des principes de citation et des normes bibliographiques

Attention : le rapport de stage et le mémoire de recherche sont deux documents clairement distincts, qui ne répondent pas aux mêmes enjeux théoriques et pédagogiques. Les évaluateurs et évaluatrices du rapport de stage n'auront pas nécessairement connaissance du contenu du mémoire de recherche, et inversement.